

LOGEMENT NEUF : DERNIER APPEL AVANT POINT DE NON-RETOUR

Cataclysme, tsunami, déflagration, crash... les mots ne manquent pas pour qualifier l'état du logement neuf, qui tombe de Charybde en Scylla. Et pour cause : avec 8 mises en chantier pour 1 000 ménages prévus sur 2024, il faut remonter au début des années 1950 pour retrouver pareille situation !

Et ce ratio va s'effriter encore puisqu'en 2024, les autorisations, qui augurent les mises en chantier de 2025, reculeront encore de plus de 12% sous l'effet de l'effondrement des ventes de 2023, qui s'établissent à -30% tous segments confondus.

Surtout, les ventes de logements neufs aux particuliers, qui constituent l'essentiel du bataillon, abandonnent -38% et tombent à 123 000 unités en 2023, soit moins de la moitié des logements neufs commercialisés en 2021 et presque moitié moins que la moyenne de long terme (222 425 unités en moyenne sur la période 2007-2023).

Certes, l'annonce d'un nouveau choc d'offre est bienvenue, si tant est qu'il se concrétise cette fois-ci et qu'il permette enfin de débroussailler le maquis de règles et de normes qui pénalisent le secteur. Mais le compte n'y est clairement pas : 30 000 logements sur 3 ans dans 22 territoires engagés pour le logement ne parviendront à répondre ni à l'urgence, ni aux besoins qui s'expriment avec vigueur partout en France.

L'absence de mesures concrètes pour soutenir et relancer la demande est coupable. Des décisions immédiates doivent être prises pour éviter une catastrophe économique et sociale : déverrouiller l'accès au crédit immobilier, inciter à la transmission familiale constitutive d'apport, réarmer le Prêt à Taux Zéro et le dispositif Pinel, réinterroger le cadre de la RE2020 et instaurer un moratoire sur la REP Bâtiment.

Pour Grégory Monod, Président du Pôle Habitat FFB « *Depuis 2017, on rabâche aux acteurs de la filière de changer de logiciel. Mais ce n'est pas notre logiciel qui doit changer ! Le logiciel qui doit changer, c'est celui qui guide la politique du toujours plus avec toujours moins et qui assèche la demande. Tous les indicateurs sont au rouge vif : les défaillances d'entreprises s'accroissent, les pertes d'emplois se comptent déjà en dizaines de milliers et les Français, particulièrement les classes moyennes, sont cadencés dans leurs parcours résidentiels et assignés à résidence. Nos propositions sont connues. La situation exige un sursaut immédiat avant qu'il ne soit trop tard et que le désarroi se fasse colère.* »

Télécharger le [dossier de presse](#)

À propos de Pôle Habitat FFB

Le Pôle Habitat FFB constitue la première organisation représentative de la construction immobilière privée en France. Au sein de la Fédération Française du Bâtiment, il rassemble les grands métiers de la maîtrise d'ouvrage privée, qui sont au cœur de la politique du logement et de l'habitat : constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers et rénovateurs globaux. Des métiers complémentaires et solidaires réunis pour développer leur intelligence collective et répondre à la diversité des besoins en logements qui s'expriment dans tous les territoires. Le Pôle Habitat FFB représente auprès des pouvoirs publics, des instances nationales et des organismes spécialisés plus de 1 130 adhérents qui agrègent 1 600 opérateurs exerçant dans les différents marchés de l'habitat résidentiel.

Pour en savoir plus : www.polehabitat-ffb.com